

1

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2024

OBJET :

**Demande de subvention
« La Maison du Grémillon »**

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique sociale, le Centre Communal d'Action Sociale a mené une réflexion importante sur le dispositif d'aide alimentaire sur son territoire en collaboration avec les différentes associations. De ces travaux est née une association, « La Maison du Grémillon », composée de membres d'Appel, du Secours Catholique, de Passe et du CCAS.

Cette association a pour activité principale la gestion d'une épicerie solidaire. Lieu de distribution alimentaire, elle est également un véritable lieu de soutien et de remobilisation où le rapport humain est privilégié.

Depuis 2018, dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives, l'association propose une aide technique aux personnes éprouvant des difficultés à réaliser leurs démarches administratives en ligne. Cette action est appelée ANA (Aide Numérique Administrative). Elle est amenée à se développer en 2021, en direction des personnes non mobiles, ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon, sur demande des personnes ou par l'intermédiaire des services sociaux.

Depuis 2022, dans une logique anti gaspi, un nouveau dispositif nommé « les paniers du Grémillons » a été déployé. Ce dispositif a été expérimenté de juillet à décembre 2021 et étendu sur 2022. Il est destiné à soutenir les bénéficiaires des minima sociaux en offrant une fois par mois un panier confectionné par la Maison du Grémillon (confectionné en fonction de la composition familiale, de fruits et légumes de saison, de produits d'épicerie traditionnelle, de produits laitiers...)

Ce dispositif est à dissocier de l'activité de l'épicerie solidaire qui permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses en proposant des denrées de qualité à 10 % de leur valeur marchande. Chaque bénéficiaire est accompagné afin de travailler son projet personnel à réaliser durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire (Ex : régler des factures impayées, faire réparer sa voiture pour pouvoir continuer à travailler, attendre l'ouverture de droits sociaux ...)

Aussi, comme chaque année, « La Maison du Grémillon » sollicite le versement d'une subvention au CCAS d'Essey-lès-Nancy. Cette somme serait destinée au fonctionnement de l'épicerie solidaire et de l'aide administrative numérique qui s'adresse aux habitants d'Essey-lès-Nancy.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS d'accorder à l'association « La Maison du Grémillon » une subvention de 5 000 €.

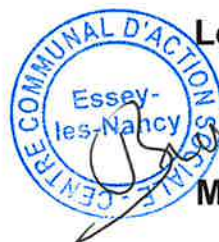
Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 avril 2024.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU MERCREDI 27 MARS 2024

**SOUS LA PRÉSIDENTIE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Jacques THOUVENIN et Christophe CHEVARDÉ.

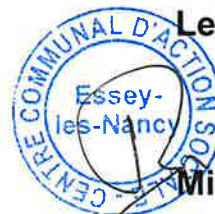
POUVOIRS :

Mme Evelyne DEVOUGE à Mme Marie LOZINGUEZ
M. Gabriel HOFFER, à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Claudine ROBERT à M. Michel BREUILLE
M. Claude CHASSARD à Mme Annette FRANCISCO

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN, Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE